

Groupe des 9 du pays d'Aubagne et paradis fiscaux
Rencontre avec EELV de la Région PACA
Mercredi 28 mars 2012 à la maison de la vie associative à Aubagne

Présents :

Marie-Thérèse Claude Bargin, GTMPA Peuples solidaires
Carmen Heuman, Peuples solidaires et EELV
Hélène Fauvelle , Solange Joue et Jean-François Tronchon CCFD Terre solidaire
Aubagne/Marseille
Marie Durand, CCFD Terre solidaire Région PACA Languedoc Corse
Jean Bocquet, Kassumay
Sophie Camard et Jean-Yves Petit, élus EELV au Conseil Régional PACA

Excusés :

Annick Escoffier, , ATTAC pays d'Aubagne
Annick Guimezanes , Chasaadd France
Cécile Caussanel, Casa-Tana

Absent :

Alain Simoncini, Tabalé solidarité France

Introduction

Un tour de table permet une présentation de chacun, en rappeler que pour l'action contre les paradis fiscaux, 7 associations du groupe des 9 sont parties prenantes depuis la soirée organisée le 2 décembre 2010. Cette date proposée par le groupe EELV de la Région n'a pas permis de tous nous retrouver mais nous tenons à remercier les 3 élus d'être venu à Aubagne suite à notre interpellation

Nous rappelons que, sous l'impulsion du CCFD Terre Solidaire, nous nous sommes engagés à contacter les collectivités locales que nous connaissons pour les inciter à prendre des mesures pour mettre fin aux paradis fiscaux et judiciaires. Plusieurs relances sont prévues mais nous attendons le résultat de la réflexion engagée par la mairie de Roquevaire qui s'est engagée à présenter une délibération allant dans le sens de notre appel. Nous devons faire le point en fin juin à ce sujet

Jean-Yves Petit nous précise que la personne la plus qualifiée pour parler de ses questions au sein de son groupe est Sophie Camard présidente de la commission économie et emploi à la Région

Effet de la délibération N°10-658 du 28 juin 2010 pour mettre en œuvre des règles de transparence financière dans les relations entre la Région et les organismes de financement externe.

Sophie Camard confirme que c'est son l'impulsion de son groupe et à la faveur du démarrage de la mandature que cette délibération a été voté. Dans la pratique cette délibération n'a pas eu d'effet même s'il y a eu une fois l'exclusion du Crédit Agricole dans le cadre d'un appel d'offre mais plutôt pour des raisons techniques.

De fait, les banques ne répondent plus aux appels d'offre de la Région (c'est le cas de toutes les collectivités sauf, dans une moindre mesure, les communes qui présentent un patrimoine

immobilier important). De plus, la collectivité passe par la trésorerie générale pour son fonctionnement (c'est une obligation) ce qui prive les banques d'un éventuel placement d'argent de la part de la collectivité.

La Région, de ce fait, gère difficilement la fin de ses exercices (ce fut le cas en 2011) et doit faire appel au crédit bail pour l'acquisition de matériel ferroviaire (Banque Européenne d'investissement). Le budget de la région est relativement faible (dix fois moindre que celui de la Catalogne).

En 2012, la réflexion a porté sur la possibilité pour la Région de collecter de l'Épargne en sachant que le remplacement de la banque DEXIA est prévu en cette fin d'année.

Réponse à une première question concernant l'aide aux entreprises qui pourraient être engagées dans des relations avec les paradis fiscaux :

Plus de subventions directes aux entreprises et dans le cadre de prêts sous réserve de création d'emplois les services sont attentifs à la nature des porteurs de projet.

Réponse à une deuxième question relative aux marchés publics

Sophie Camard ne participe pas à la commission qui suit les marchés publics mais perçoit la difficulté d'agir à ce niveau.

Elle nous précise que la recherche de transparence ne paraît plus être la bonne solution pour combattre les paradis fiscaux mais bien une nouvelle donne dans la circulation de l'argent.

Carmen Heuman confirme cependant l'intérêt de trouver le moyen d'éliminer dans nos appels d'offre des sociétés qui font appel à l'évasion fiscale (exemple des appels d'offres prévus sur la communauté d'agglomération du pays d'Aubagne pour la mise en place du Tramway)

Sophie Camard nous invite à poursuivre cette réflexion avec Pascal Canfin

Jean-François Tronchon